

LES FICHES D'AMÉNAGEMENT RURAL

Quand développement rural rime avec aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine !

9

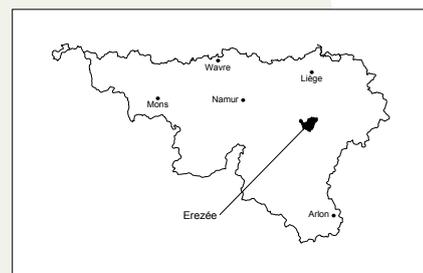
Le bâtiment d'accueil du Tramway Touristique de l'Aisne



Véritable musée vivant du tramway vicinal ardennais, le TTA (www.tta.be), créé en 1964, exploite une portion de l'ancienne ligne vicinale Melreux - Erezée - Manhay - Comblain-La-Tour, au départ du Pont d'Erezée. Il parcourt par autorails ou machines à vapeur, une promenade ferroviaire de 9 km 500 sur la section Pont d'Erezée - Amonines - Dochamps à travers le Val de l'Aisne, site sauvage inconnu et inviolé.

Le projet de construction d'un bâtiment d'accueil, plébiscité par la population lors des consultations citoyennes en 1996, cumule une série de dimensions importantes (économique, touristique, associative, patrimoniale, mobilité et sécurité routière) qui le placent en tête des priorités du PCDR (programme communal de développement rural approuvé en 1998) de la commune d'Erezée.

Malgré la complexité du dossier (multiples propriétaires et intervenants, projet de classement de la ligne vicinale et de ses abords comme monument et site), la mise en œuvre du projet, encouragée par le Gouvernement wallon, participe fortement au redéploiement touristique de l'entité. Il offre à l'asbl TTA et au Syndicat d'Initiative une infrastructure moderne, attractive et centrale.



CARTE D'IDENTITE

Province : Luxembourg

Commune : Erezée

Réalisation : 2004-2005

Maître de l'ouvrage :
Commune d'Erezée

Auteur de projet : Artau - scl
d'architectures

Coût construction :
626 475 euros

Subventions :
Commissariat général au
tourisme : 25 %
PCDR : 55 %
Commune : 20 %

LA GENESE DU PROJET

Sur l'ancienne ligne vicinale Comblain-la-Tour - Manhay, le tronçon situé entre le Pont d'Erezée et Manhay constitue un vestige unique du chemin de fer vicinal en Wallonie rurale.

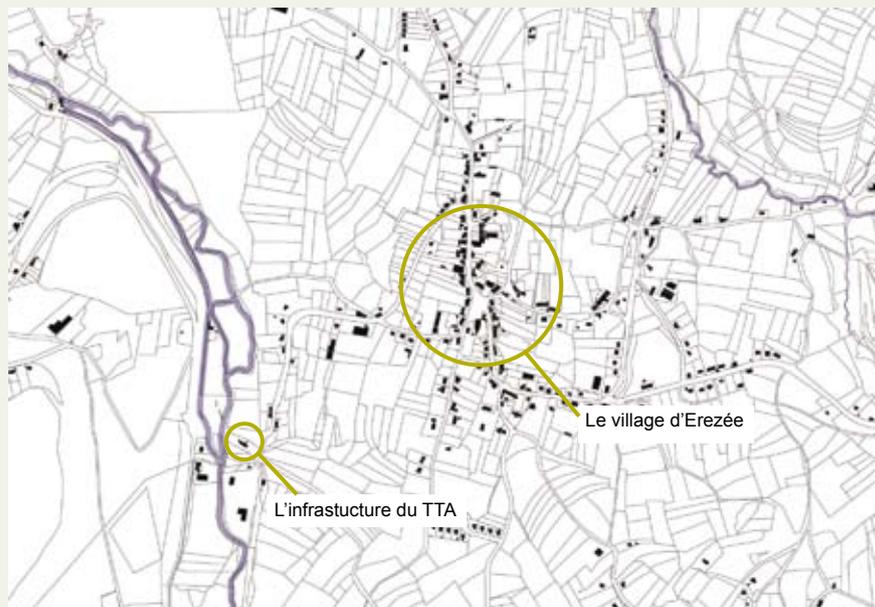
La commune d'Erezée est proche d'une zone très touristique dont les trois pôles importants sont Durbuy, La Roche-en-Ardenne et Hotton. La construction du bâtiment d'accueil répond à une demande en matière de «tourisme d'un jour» et s'inscrit clairement dans un ensemble d'initiatives touristiques à caractère régional.

Par le biais du réaménagement global du site, ce projet se veut à la fois le «produit d'appel» et le point de départ d'un redéploiement touristique qualitatif axé sur la découverte du patrimoine.

Il constitue pour l'entité une formidable vitrine et a permis la création de quelques emplois locaux. La gestion de l'infrastructure, bien que propriété communale, a été confiée à une association locale, l'asbl TTA.

Outre le fait d'être une structure d'accueil pour les visiteurs, le bâtiment abrite également une septantaine de pièces représentatives du patrimoine archéologique industriel lié à l'exploitation de la ligne vicinale.

Ce projet constitue également un encouragement pour la protection de la vallée de l'Aisne. En effet, ce site, régulièrement parcouru par des touristes, nécessite une attention particulière afin de lui préserver son caractère naturel.



Extrait du plan cadastral d'Erezée indiquant la localisation de la gare touristique par rapport au village d'Erezée.



Vue du site du Pont d'Erezée avant les travaux d'aménagement du carrefour qui ont nécessité la démolition d'une ferme.



Vue du chalet qui accueillait les visiteurs avant la construction de la nouvelle gare.

LE SITE

Le site représente une véritable porte d'entrée de la commune, un lieu de passage presque obligé. L'aménagement dans sa globalité fait figure de vitrine et de produit d'appel. Il symbolise le départ des trams vers Amonines et accueille l'arrivée de la voie lente en provenance de Hotton située à proximité immédiate de la rivière.

Au-delà du projet de gare, c'est l'ensemble du site du carrefour du Pont d'Erezée qui a été sécurisé et revalorisé. Cet important carrefour a fait l'objet d'un projet d'aménagement en rond-point.



Schéma d'implantation du bâtiment et des espaces annexes.

LE PROGRAMME

Le projet consiste à aménager le site au point de départ du TTA en vue de le revaloriser. Il assure d'une part la viabilité des équipements et d'autre part la création d'une infrastructure à même de remplir les fonctions «classiques» d'une gare et plus largement, celles d'accueil et d'information des visiteurs, ainsi que de «vitrine» du pays.

Le bâtiment comprend :

- les espaces d'accueil du TTA et du Syndicat d'Initiative pouvant accueillir 60 à 70 personnes (bureau, billetterie, salle d'attente) ;
- un module scénographique sur le tramway situé au premier étage ;
- un espace d'exposition destiné à abriter des œuvres d'artistes locaux ;
- une salle de réunion ;
- des locaux sanitaires et techniques.

Une vitrine des produits locaux complète utilement cet ensemble. Les abords offrent une zone d'arrêt pour les autocars, des parkings pour voitures, des range-vélos et un espace de détente, extérieur et contigu à l'espace convivial intérieur.

LE PROJET

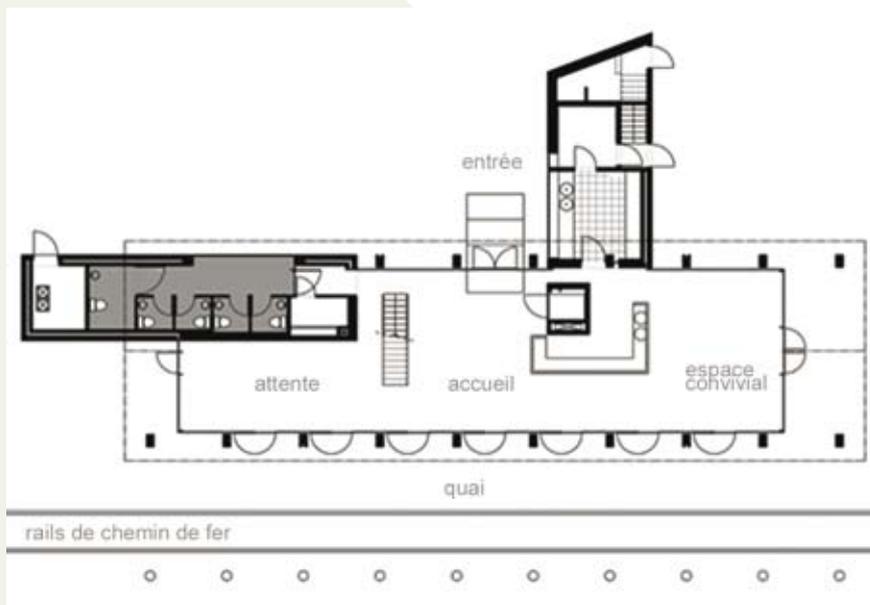
Le bâtiment constitue un signal depuis le rond-point afin de stimuler l'accès au site. Il marque la rencontre de deux zones agro-géographiques différentes, la Famenne et l'Ardenne.

L'architecture réinterprète la tradition locale, notamment au niveau des matériaux tels que le moellon de grès employé en façade et le zinc mis en oeuvre en toiture qui, en vue paysagère, rappelle le ton gris anthracite de l'ardoise. Malgré ces références à l'architecture traditionnelle locale, le caractère contemporain du projet est clairement affirmé.

Concilier les vues, l'accès au quai et l'étroitesse du terrain conduit naturellement à un volume étiré, à l'instar de la typologie des gares.

L'architecture, simple et structurée par un double alignement de colonnes, préserve l'authenticité du site naturel. Le bâtiment y prend place tout naturellement et semble avoir toujours existé.

Les espaces ainsi créés sont tout aussi sobres, protégés et orientés vers l'environnement naturel existant. Ils permettent des vues sur le circuit du train et un accès aisé, de plain-pied, au quai d'embarquement.



LES ESPACES

Le bâtiment est composé d'un volume simple, qui abrite les principales fonctions, et deux volumes secondaires accolés au volume principal où prennent place sanitaires et locaux techniques. Leur implantation est judicieuse. D'une part, le volume qui prolonge le volume principal détermine l'entrée au bureau du Syndicat d'Initiative en dégageant un espace extérieur où l'on peut notamment déposer les vélos. D'autre part, le volume implanté perpendiculairement permet de percevoir l'entrée du bâtiment lorsque l'on accède à celui-ci via le parking réservé aux véhicules.

Le parti structurel choisi, à savoir un double alignement de colonnes, permet de ne pas encombrer l'espace intérieur par des murs porteurs. De cette façon, le visiteur peut avoir une perception globale de l'espace d'accueil. Les larges vues que l'on a depuis l'intérieur du bâtiment vers le site environnant amplifient cette sensation d'espace.

Au rez-de-chaussée, se succèdent, sans division verticale, bureau du Syndicat d'Initiative, espace d'accueil et espace convivial. Ces différents lieux sont lisibles, notamment grâce au mobilier qui, conçu tout spécialement pour le bâtiment, est positionné de manière à délimiter les différentes zones. Sobre et facile d'entretien, ce mobilier est rehaussé par une signalétique claire aux couleurs allègres.



A l'étage, on retrouve un espace d'exposition où prennent place les pièces originelles ou représentatives du matériel roulant ainsi que des panneaux didactiques.

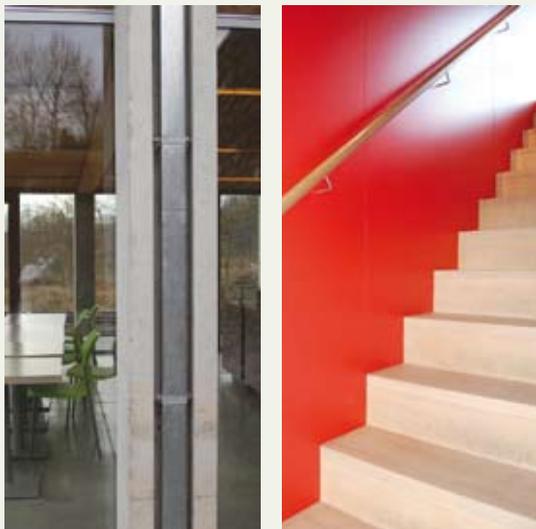
Une autre petite salle d'exposition, destinée à abriter des oeuvres d'artistes locaux et une salle de réunion se trouvent également au premier étage.

Une terrasse, située en toiture d'un des volumes secondaires est accessible via le grand espace d'exposition.



DÉTAILS

La réalisation des détails de construction est au diapason de l'architecture et des choix structurels. Sobriété, simplicité et efficacité sont véritablement les maîtres mots de ce projet.

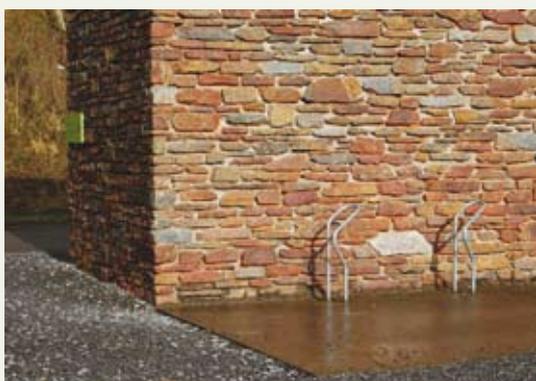


ESPACES EXTÉRIEURS ET MOBILIER

Les parkings, aménagés en matériaux perméables, et les accès aux zones de services sont gérés afin de minimiser leur impact sur le site. Ces aménagements assurent une cohérence entre les espaces minéraux et végétaux.

Le mobilier extérieur est sobre et fonctionnel, l'éclairage est intégré dans le sol.

La traitement paysager des abords contribue à créer un ensemble cohérent depuis le rond-point jusqu'à l'amorce de la vallée.



Thèmes abordés par les fiches

Réaffectations et transformations

Nouveaux bâtiments

Espaces publics

Divers

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

Les projets présentés dans cette série de fiches ont été réalisés dans le cadre d'une opération de développement rural (ODR).

Cette politique de développement rural permet aux communes wallonnes d'élaborer leur propre projet de développement visant à leur revitalisation, dans le respect de leurs spécificités et de manière à améliorer les conditions de vie de leurs habitants tant dans les secteurs économique, social que culturel et environnemental. Les trois piliers d'une ODR sont :

- la participation citoyenne
- un programme global
- une réflexion stratégique à long terme.

La Région wallonne a notamment confié à la Fondation rurale de Wallonie une mission de conseil et d'accompagnement de communes menant une ODR, mission qu'elle remplit principalement grâce à ses équipes de terrain constituées d'agents de développement.

LES FICHES DÉJÀ PARUES

1. La réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perwez
2. L'atelier rural de Salle (Bertogne)
3. La maison de village de Mormont (Erezée)
4. La réaffectation de la cour de justice d'Hosdent (Braives)
5. La réaffectation du dépôt SNCV «Le Vicinal» à Lierneux
6. La simulation visuelle des projets à Gerpennes
7. L'espace d'accueil polyvalent de Beloeil
8. La place communale de Beauvechain et ses abords

Pour commander ou nous contacter :
Fondation rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14
5000 NAMUR
Tél. : 081/26 18 82
Fax : 081/22 45 77

E-mail : contact@frw.be

Site internet : <http://www.frw.be>.

Plans : d'après les documents de l'auteur de projet, Artau - scrl d'architectures

Texte et photos : Fondation rurale de Wallonie



Wallonie

Avec le soutien de la Wallonie